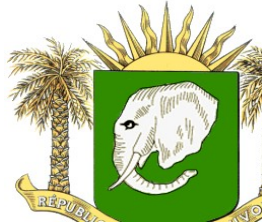


REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL



**MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE
ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

**DECLARATION DE MONSIEUR ZORO EPIPHANE BALLO, MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA
BONNE GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (MPBGLC)**

JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Vendredi, 09 décembre 2022

Mesdames et Messieurs, Chers amis de la Côte d'Ivoire,

Le 9 décembre a été déclaré Journée Internationale de Lutte contre la Corruption (JILC) à la suite de l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2003, afin de sensibiliser le monde sur le phénomène de la corruption et impliquer davantage l'ensemble des acteurs publics et privés dans la prévention et la lutte contre ce fléau.

Pour l'édition 2022, le thème international retenu est : « **Unissons le monde contre la corruption** ».

En effet, la corruption est une véritable menace planétaire, un phénomène social, politique et économique complexe, qui touche tous les pays. Elle ralentit considérablement le développement en décourageant les investissements directs étrangers et fait obstacle au développement économique et social.

Chaque année, des pots-de-vin d'une valeur de 1000 milliards de dollars sont versés à travers le monde et, selon les estimations, 2 600 milliards de dollars sont engloutis par la corruption, ce qui représente plus de 5% du PIB mondial. Elle fait perdre à l'Afrique 25% de son PIB soit environ 148 milliards de dollars par an.

Mesdames et Messieurs ;

En Côte d'Ivoire, la corruption nous coûte environ 1 400 milliards de francs CFA soit 4% du PIB.

C'est pourquoi, notre pays ne peut rester en marge de ce rendez-vous mondial.

A cet effet, le Gouvernement ivoirien, pour sa part, a décidé de placer cette célébration sous le thème : « ***Lutte contre la corruption : nécessité d'une réponse globale pour une Côte d'Ivoire plus compétitive*** ».

En effet, les progrès socio-économiques enregistrés par notre pays ces dix dernières années doivent être consolidés par une gestion plus saine, plus rigoureuse et plus optimale des finances publiques.

La Côte d'Ivoire fait figure de puissance économique sous-régionale, contribuant à 40% du PIB de l'UEMOA et des exportations de la zone. Le pays possède également la base industrielle la plus importante de l'UEMOA.

Notre pays a réussi à dégager un taux de croissance de 7% en 2021, bien au-dessus de celui de 6.2% en 2019 en dépit des chocs de la pandémie du Covid-19. Ce qui maintient le pays parmi les économies les plus dynamiques d'Afrique.

Chers amis de la Côte d'Ivoire ;

La célébration de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption (JILC) intervient à un moment où la Côte d'Ivoire a amorcé un virage important dans la lutte contre ce mal pernicieux et s'est engagée résolument sur la voie de la promotion de la bonne gouvernance.

Depuis 2012, l'Etat de Côte d'Ivoire, sous la houlette du Chef de l'Etat, **S.E. Alassane OUATTARA**, a amélioré et consolidé le cadre réglementaire et légal en matière de lutte contre la corruption, notamment par la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption et l'adoption de l'ordonnance 660 du 20 septembre 2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et infractions assimilées.

Par ailleurs, le cadre institutionnel s'est vu renforcé de plusieurs organes de prévention, de détection, de contrôle et de répression des actes de corruptions et infractions assimilées dont l'AGRAC (Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Criminels).

Cet élan constitue sans nul doute, le gage d'un développement harmonieux avec à la clé le renforcement de la confiance entre l'Etat et les citoyens d'une part ; et entre l'Etat et les investisseurs d'autre part.

Ivoiriennes, Ivoiriens ;

D'importants acquis sont à enregistrer dans le combat permanent contre la corruption. Des audits comptables et de conformité ont permis d'évaluer le niveau de gouvernance des entités publiques et de dresser la cartographie des risques de corruption des établissements et organismes publics. L'instruction d'enquêtes auprès des juridictions compétentes suite aux audits diligentés dans les sociétés d'Etat a donné un coup d'accélérateur aux procédures judiciaires en cours après le prononcé des mesures administratives. L'instauration de deux (2) prix nationaux d'excellence en août 2022 en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption contribue à inculquer une culture d'intégrité et de redevabilité chez les fonctionnaires et agents de l'Etat.

Par ailleurs, faut-il le rappeler, le 11 juillet dernier, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **S.E. Patrick ACHI**, a lancé la plateforme de prévention et de détection des actes de corruption et infractions assimilées : SPACIA permettant aux populations, quelles que soient leurs situations sociale et géographique, de dénoncer des actes de corruption.

La mise en place d'une plateforme de journalistes d'investigation en matière de bonne gouvernance afin de participer à la prévention et à la lutte contre la corruption vient renforcer la participation citoyenne dans la lutte et la prévention contre ce fléau.

A cela, il faut ajouter le Programme National d'Appui à la Promotion de l'Intégrité et au changement de mentalité baptisé « Projet Moralis », qui viendra renforcer les capacités des acteurs publics et privés en matière de lutte contre la corruption.

Ivoiriennes, Ivoiriens ;

Les résultats encourageants obtenus en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption ces dernières années, ont permis à la Côte d'Ivoire d'engranger des points en matière de la perception de la bonne gouvernance au niveau international.

Ce qui a valu à notre pays d'être élue à la Présidence de l'Académie International Anti-corruption (IACA) pour un mandat d'une année.

Mesdames et Messieurs ;

Nous voulons aller plus loin dans la lutte contre la corruption. Car, la Côte d'Ivoire ambitionne d'être une référence en matière de bonne gouvernance dans la sous-région et un exemple pour le reste du monde.

L'implication des populations dans la détection et la prévention contre ce fléau est un impératif dans la chaîne de lutte contre la corruption.

Mesdames et Messieurs ;

Comme indiqué, le thème national : « Lutte contre la corruption : nécessité d'une réponse globale pour une Côte d'Ivoire plus compétitive », nous engage à une mutualisation des efforts pour faire barrage à la corruption.

Je vous remercie.